

Politique de confidentialité

Cette Politique de confidentialité (la « **Politique** ») énonce les pratiques de L'Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec en matière de collecte, d'utilisation et de communication de vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture de la présente Politique, nous nous désignons sous le nom de « **La Mutuelle** » ou « **nous** ».

Notre Politique s'applique aux situations énoncées à l'article 2 et concerne les renseignements personnels recueillis via notre site Web, par courriel ou sur l'Espace membres. Dans le cadre de cette Politique, nous considérons comme un « **renseignement personnel** » tout renseignement qui vous concerne et qui permet de vous identifier directement ou indirectement (par exemple en l'associant à d'autres renseignements).

En acceptant notre Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter celle-ci, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à notre Politique.

1. JOINDRE LE RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Vous pouvez joindre notre responsable de la protection des renseignements personnels :

Attention de : Monsieur Jean Descôteaux

Par courriel : responsablePRP@amfq.qc.ca

Par courrier : Responsable de la protection des renseignements personnels
10-70, rue Dalhousie, Québec QUÉBEC G1K 4B2

2. COMMENT UTILISONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ?

La manière dont nous traiterons vos renseignements personnels dépendra de la nature de votre interaction avec nous. Vous trouverez ci-dessous une description de la collecte et de l'utilisation de vos renseignements personnels par La Mutuelle, étant entendu que nous pouvons également traiter vos renseignements personnels comme le prévoient les lois applicables ou autrement avec votre consentement.

Lorsque vous naviguez sur notre site Web, nous traitons vos renseignements personnels de la manière prévue aux énoncés suivants :

- a) Lorsque vous souhaitez contacter un membre de notre équipe par courriel ou notre service d'urgence ;
- b) Lorsque vous êtes membre de La Mutuelle et que vous accédez à l'Espace membres.

Finalement, lorsque vous naviguez sur notre site Web pour toutes autres raisons, veuillez consulter l'annexe A de la présente Politique qui traite de notre utilisation des témoins de connexion (témoins). En effet, l'utilisation de témoins peut impliquer le traitement de vos renseignements personnels.

2.1 Lorsque vous souhaitez contacter un membre de notre équipe par courriel ou notre service d'urgence

Comment recueillons-nous vos renseignements personnels ?

Nous recueillons vos renseignements personnels directement auprès de vous lorsque vous entrez en contact avec nous par courriel ou lorsque vous contactez notre service d'urgence par téléphone.

Quelles sont les catégories de renseignements personnels recueillis et à quelles fins les utilisons-nous ?

Catégorie de renseignements	Utilisation
Renseignements d'identification : nom, prénom, adresse courriel.	Confirmer votre identité et communiquer avec vous afin de répondre à vos demandes et questions.
Contenu du message courriel (si des renseignements personnels sont fournis).	Comprendre l'objet de votre demande.
Demande d'urgence par téléphone : nom, prénom et objet de votre demande si des renseignements personnels sont fournis.	Confirmer votre identité et répondre à votre demande urgente.

Renseignements d'identification : Nous vous demandons d'inclure **seulement** les renseignements personnels d'identification nécessaires pour vous identifier et faire un suivi avec vous.

Important : Nous vous demandons de ne pas inclure de renseignements personnels non nécessaires au contenu du message.

Qui aura accès à vos renseignements personnels ?

Le personnel de La Mutuelle dont la fonction le requiert, afin de faire le suivi de votre demande.

Nous faisons appel à des prestataires de services qui fournissent des logiciels et des services infonuagiques pour conserver et traiter vos renseignements personnels.

En dehors de nos heures d'ouverture, nous avons recours aux services d'un prestataire de service d'urgence par téléphone qui sera votre premier point de contact.

À qui pourraient être communiqués vos renseignements personnels ?

Ces informations pourraient être communiquées à nos partenaires si cela nous semble pertinent pour répondre à une demande.

2.2 Lorsque vous êtes membre de La Mutuelle et que vous accédez à l'Espace membre

Comment recueillons-nous vos renseignements personnels ?

Nous recueillons vos renseignements personnels directement auprès de vous lorsque vous accédez à l'Espace membre créé par La Mutuelle à la suite de votre souscription.

Quels renseignements personnels recueillons-nous ?

Catégorie de renseignements	Utilisation
Renseignements de connexion : # de police ou adresse courriel, mot de passe	Confirmer votre identité et permettre la connexion à votre portail membre.
Renseignements d'identité du responsable du dossier d'assurance, du responsable des visites, du président et du Responsable de l'administration de l'assuré.	Confirmation des personnes autorisées à discuter avec La Mutuelle pour les questions d'assurance, pour les rendez-vous d'inspection et autres sujets.

Qui aura accès à vos renseignements personnels ?

Nous restreignons les accès à vos renseignements personnels aux employés de La Mutuelle qui ont besoin d'un tel accès dans le cadre de leur fonction (administrateur du portail et responsable TI).

Nous faisons appel à des prestataires de services qui fournissent des logiciels et des services infonuagiques pour conserver et traiter vos renseignements personnels.

À qui pourraient être communiqués vos renseignements personnels ?

Dans le cadre d'une demande de réclamation ou d'inspection de bâtiment, vos renseignements personnels seront téléchargés et communiqués aux membres de notre équipe interne qui en ont besoin dans le cadre de leur fonction. Ces renseignements seront hébergés sur notre service infonuagique.

Dans le cadre d'un sinistre ou d'une inspection, ces informations pourraient être partagées à nos partenaires d'inspection des bâtiments et systèmes de détection incendie.

Version(s) antérieure(s) :

- 23 janvier 2020